



University of Cologne
Development Research Center
Universität zu Köln
Arbeitsstelle für Entwicklungsländerforschung

Transformer les Finances Rurales en Afrique

**Le rôle d'AFRACA dans le Couplage des opérations
bancaires et le Développement des systèmes financiers**

par

Hans Dieter Seibel

1999

Publié par:

AFRACA bulletin 22/12/1996 Nairobi, Kenya

Tableau de matière

	Page
L'héritage de la Répression Financière	1
Les origines et l'histoire du couplage des opérations bancaires et des groupes d'auto-promotion	1
L'initiative d'AFRACA en matière du couplage des opérations bancaires	2
L'objectif d'AFRACA pour le Développement des Systèmes Financiers Ruraux	3
Le Défi lancé à AFRACA : Transformer les Finances Rurales en Afrique	4
L'Ajustement Institutionnel en tant qu'Approche Stratégique	6
AFRACA en tant qu'Agence de Première Ligne	7
Défi aux Donateurs	8
Références	9

Transformer les Finances Rurales en Afrique

Le rôle d'AFRACA dans le Couplage des opérations bancaires et le Développement des systèmes financiers

L'héritage de la Répression Financière

Au cours de la moitié des années 1970, dans presque toute l'Afrique les stratégies de la modernisation et du transfert de la technologie n'ont pas réussi à initier les processus d'autosuffisance. L'intervention du Gouvernement et la planification centralisée ont précipité le désastre économique plutôt que la croissance.

Dans le monde des finances, le crédit préférentiel a étouffé la mobilisation des ressources nationales et créé la dette extérieure sans croissance concomitante dans la productivité. Quant à l'économie rurale, les banques de développement agricole ont canalisé le crédit ciblé à travers les coopératives et par ce fait elles ont miné leur potentiel dans leur mission d'intermédiaires financiers viables entre les épargnants et les investisseurs-emprunteurs. Les institutions financières informelles et d'autres organisations indigènes d'auto-promotion ont été mises à l'écart par ceux qui concevaient les politiques économiques.

Parmi les chercheurs, les praticiens et les agences des bailleurs de fonds, on se disait qu'on avait besoin d'une nouvelle approche: celle qui se base rait sur la force de l'entreprise privée, le secteur informel, les acteurs non-gouvernementaux et la force des ressources humaines indigènes et institutionnelles - combiner, doivent elle de façon innovée avec les apports de la modernisation extérieure.

Les origines et l'histoire du couplage des opérations bancaires et des groupes d'auto-promotion

L'approche bien claire du couplage des opérations bancaires, avec sa double emphase sur les couplages entre les groupes d'auto-promotion et entre les épargnes et les crédits, ont émergé en 1984 comme résultat de l'interaction entre la BMZ ES 31, GTZ, FAO, les Nations Unies et l'Université de Cologne.

Ensuite on a amorcé des études de faisabilité au Nigéria, au Togo, en Côte d'Ivoire en R.P. du Congo (Seibel 1984, 1987a, 1987b, 1987c). La région de Nsukka dans l'est du Nigeria la seule qui ait suscité l'intérêt d'une conglomération de groupes d'auto-promotion locaux et qui ait attiré l'appui l'EZE, a été à l'origine d'un projet auto-organisé de couplage des opérations bancaires.

En 1986, l'approche des couplages des opérations bancaires, a été adoptée en Asie par APRACA comme le domaine numéro un de son programme. Cette idée a été soutenue par la GTZ au travers d'un projet sectoriel. Les projets pilotes bilatéraux ont suivi le pas en Indonésie, aux Philippines et en Thaïlande (Kropp et al. 1989) et se sont répandus en inde et dans un certain nombre de pays asiatiques. Cette expérience, plus la promesse d'un modeste soutien de la part de la GTZ, a inspiré à son tour AFRACA à organiser des ateliers à Harare et à Abidjan en 1987 et 1989 respectivement, et à soutenir les initiatives du couplage des opérations bancaires des institutions membres, notamment la Banque centrale du Nigeria, la CNCA au Burkina Faso et AFC au Zimbabwe.

A ses origines, l'approche du couplage des opérations bancaires était le résultat d'un compromis: entre la reconnaissance que les groupes d'auto-promotion sont très répandus en Afrique, et qu'ils fonctionnent comme des institutions financières informelles d'un côté, et de l'autre, la nécessité de voir

les bailleurs de fonds collaborer au sein des projets bilatéraux avec les institutions gouvernementales notamment les banques de développement. Au cours de la moitié des années 1980 les finances rurales institutionnelles étaient pratiquement présentes partout en Afrique dans un état archaïque. C'est pourquoi les banques de développement n'étaient pas préparées à accepter une innovation financière telle que le couplage des opérations bancaires.

Pendant les années 90, l'Afrique est dans un état de transition et ses institutions sont très disposées à recevoir des suggestions en vue du changement. Mais à commencer par les points de départ largement variés et au sein des systèmes politiques divergents, le processus même se fait et se fera toujours avec une vitesse et une intensité variée qui seront mesurées en décennies et non pas au rythme des années. Les donateurs devraient se mettre en tête qu'en tant qu'une association lucrative des banques à vocation rurale et agricole, AFRACA peut avoir un rôle crucial à jouer dans tout ce processus.

L'initiative d'AFRACA en matière du couplage des opérations bancaires

AFRACA compte 45 institutions membres. A travers les réunions du Comité Exécutif, et grâce au Bulletin de Nouvelles d'AFRACA, aux ateliers et aux travaux d'expertise à court terme, tous ont été exposés au système bancaire de couplage. Trois institutions ont pris la décision de se lancer dans des projets pilotes, deux d'entre elles comptant sur leurs propres ressources, l'une (Burkina Faso) disposant d'une petite contribution directe octroyée par AFRACA/GTZ; il s'agissait de la CNCA (Caisse Nationale du Crédit Agricole) au Burkina Faso; la CBN (the Central Bank of Nigeria) et l'AFC (Agricultural Finance Corporation) au Zimbabwe.

Au Burkina Faso, la CNCA a identifié 185 groupes depuis 8/1993 pour lancer le projet pilote dans deux localités. Les groupes épargnent de façon régulière et, comme condition préalable pour avoir droit au crédit, ils déposent une partie de leurs épargnes à la CNCA en guise de collatéral partiel. La CNCA, refinance les groupes qui, en leur qualité d'intermédiaires financiers autonomes, prêtent à leur tour ces crédits à leurs membres. La moyenne des prêts avancés aux utilisateurs ultimes s'élève à 25.000 F CFA environ (75 DM). Selon la CNCA, la performance dans les domaines des remboursements s'est beaucoup améliorée par rapport aux expériences passées. Avec 50% du département des prêts de la CNCA accordés au travers des groupes du village et des coopératives comme des conduits du crédit, ce serait un défi de grande envergure que de convertir la CNCA en une institution de refinancement des intermédiaires financiers locaux autonomes. En renforçant groupes de village autonomes et les coopératives et en leur donnant accès aux sources de refinancement, la CNCA peut atteindre la partie de la population qui vit jusqu'à présent au-delà de la portée des banques.

Au Nigeria, la Banque centrale (CNB) agit comme coordinatrice du programme du couplage. Malgré les conditions d'extrême instabilité politique et économique, huit banques commerciales sont effectivement impliquées au travers de 54 branches participantes dans 22 états. 313 groupes sont directement impliqués, dont 137 coopératives et 176 groupes informels. Pendant qu'il est obligatoire à chaque banque au Nigeria, d'accorder des prêts aux finances rurales, les banques commerciales ne sentent aucun intérêt commercial à elles dans ce domaine. Cependant, comme elles sont obligées à fournir des crédits ruraux, elles trouvent l'approche d'AFRACA beaucoup plus efficace et plus fiable que d'autres ouvertures. L'UBA, l'une des banques renommées du pays, s'attend à converger tous ses prêts au travers de 8,000 groupes de fermiers au modèle AFRACA.

Les banques commerciales se montrent réticentes vis-à-vis des groupes d'auto-promotion au Nigeria, ce qu'elles considèrent comme un mariage forcé et arrangé par la CBN. D'autre part, environ 900 communautés de banques ont émergé au cours des trois années passées, mobilisant leurs propres ressources au sein d'une communauté donnée et accordant tout un éventail de services financiers à la population locale. Par amour et également conformément à la loi, elles sont liées aux groupes d'auto-promotion qui possèdent approximativement la moitié des avoirs de chaque banque communautaire. Le

Comité National des Banques Communautaires, qui est l'autorité réglementaire du second niveau, fait montre d'un intérêt particulier vis-à-vis de l'approche du système bancaire de couplage et auquel nous avons lancé l'invitation à devenir membre d'AFRACA. On s'attend à ce que le couplage des opérations bancaires se montre à travers les banques Communautaires, se révèlent plus efficaces que les banques commerciales.
(of Seibel 1994).

Au Zimbabwe, L'AFC (the Agricultural Finance Corporation) inspiré par l'atelier tenu en 1987 sur le couplage des opérations bancaires à Harare, a converti la plus grande partie du crédit détail en crédit gros par le canal de plus de 1,000 groupes d'auto-promotion. Grâce à son réseau croissant, l'AFC a renforcé la capacité dans le domaine du couplage des opérations bancaires à une échelle rapidement croissante. Elle a aussi renforcé une capacité interne pour la formation du personnel dans le domaine du couplage tout aussi bien que la formation des groupes d'auto-promotion dans le domaine des finances et de la production. Grâce à par quelques intrants techniques indirects d'AFRACA/GTZ, les activités de son groupe octroient des crédits se sont rapidement accrues de façon que le mouvement des remboursements s'est considérablement amélioré passant de 50% à 86% et on s'attend encore à une meilleure performance. Dans le but d'enregistrer davantage d'extension et d'intensification quant aux finances l'AFC s'est engagée dans des accords bilatéraux avec les ONG qui vont lui fournir des directives et expertises, au lieu de l'intermédiation financière, de services aux groupes et en même temps s'attendre à la formation en gestion financière de la part de cette même corporation. Malgré sa qualité d'institution offrant des crédits, l'AFC manque d'expérience dans le domaine de la mobilisation en ce qui concerne les épargnes, et elle ne s'est pas transformée en banque commerciale: voilà l'un de ses points faibles. Dans un environnement politique qui tend à s'améliorer l'AFRACA a fait un impact notable sur l'AFC dans un état transitoire de prêt au détail à celui de gros; et d'une institution de crédit agricole canalisant les fonds gouvernementaux subventionnés, vers une banque commerciale dotée de services financiers durables.

L'Objectif d'AFRACA pour le Développement des Systèmes Financiers Ruraux

Grâce à sa promotion de couplage des opérations bancaires AFRACA fournissait un service à ses membres, mais dans un rayon étroit qui doit maintenant être élargi L'association a enregistré avec satisfaction des développements institutionnels rénovés et ce, au début de l'année 1986; il s'agit des banques rurales au Ghana, des Banques Populaires au Rwanda, et la transformation de "Zambia Cooperative Federal Financial Services" en une banque à part entière. Les Finances rurales à partir d'une perspective des systèmes ont fait l'objet d'une étude d'AFRACA en 1992 notamment au Cameroun, au Ghana, au Kenya au Mali et au Zimbabwe. Les rapports et les synthèses par pays ont été présentés à un séminaire tenu à Harare en novembre 1992. Ce dernier a été suivi d'un atelier sur la revalorisation de la performance des institutions financières rurales en juillet 1993.

Selon ces études, les finances rurales dans la plupart des pays africains étaient encore dans un état archaïque au cours des années 80, généralement elles n'étaient pas disposées à des innovations financières telles que les couplages de banques avec des institutions financières informelles et l'entretien des biens entre l'épargne et le crédit. Ceci explique les retards enregistrés quant à l'adoption de l'approche du couplage en Afrique par rapport à l'Asie où les changements de politiques avaient été introduits plutôt et de façon consistante dans un nombre de pays dont l'Indonésie.

Autour de l'année 1990 l'environnement politique a commencé à changer dans beaucoup de pays africains évoluant autour de la libéralisation financière avec l'ajustement structurel mettant l'emphasis sur la mobilisation des ressources nationales comprenant la collecte de dépôts par les banques de développement agricole, ainsi que l'extension des réseaux de livraison ruraux. La prise de conscience a eu son élan à telle enseigne qu'on est arrivé à la conviction selon laquelle si les banques doivent étendre leurs services à tous les secteurs de la population rurale, on doit donc prendre des mesures

pour assurer la viabilité des banques rurales.

Les études menées par AFRACA dans six pays africains arrivent à la conclusion selon laquelle la plupart des banques de développement en Afrique sont lentes à faire la transition, entre l'emphase mise sur le crédit seulement et l'introduction, en sus, de la mobilisation en faveur de l'épargne; entre l'approche consistant à financer le secteur agricole seulement et l'idée d'inclure également les prêts au profit des secteurs non agricoles; entre la conception étroite d'un groupe cible centralisé et la possibilité d'en couvrir davantage au travers d'un réseau décentralisé; et enfin du système bancaire social à celui des opérations financières viables et durables. Et en même temps, beaucoup de pays ont commencé à établir des réseaux des institutions financières locales, soit sous forme de banques communautaires (p.ex. Ghana, Nigeria) soit sous forme de coopératives de crédit ou d'épargne (dont les COOPER et Caisses Population).

Le Défi lancé à AFRACA: Transformer les Finances Rurales en Afrique

Dans l'avenir, AFRACA a une tâche de grande envergure: la transformation des finances rurales en Afrique. Ceci couvre au moins six objectifs étendus qui s'enchevêtrent:

1. La transformation du cadre de la politique

Pas seulement au travers de la réforme financière telle que la perspective macroéconomique conventionnelle la considère, mais plutôt à partir de la perspective microéconomique de base ainsi greffée sur,

- (a) L'expérience - même des institutions financières comprenant toute l'infrastructure des institutions formelles, semi-formelles et informelles, et
- (b) Les besoins du peuple dans toutes les couches de la population: en tant qu'épargnants, emprunteurs, investisseurs et propriétaires des institutions financières locales.

Fort de cette perspective conçue à la base, AFRACA avec ses institutions membres pourraient faire une contribution fondamentale à partir de la base jusqu'au dialogue politique des gouvernements africains avec le FMI et la Banque Mondiale, qui sont habituellement critiqués à cause de leur imposition hautaine des politiques macro-économiques et des réformes venues d'en haut.

2. La transformation du cadre judiciaire

Dans la plupart des pays africains, le cadre judiciaire est calqué sur la loi du système bancaire d'anciennes puissances coloniales. Les stipulations ne sont pas seulement lentes à s'ajuster aux conditions d'aujourd'hui, elles sont de façon invariable presque, inappropriées en termes de besoins d'un environnement financier segmenté en Afrique: un petit secteur financier formel légalement reconnu, servant peut-être 20% de la population, juxtaposé à un vaste secteur, toujours croissant formé d'institutions financières non-formelles qui ne tombent pas sous la loi bancaire ni sous la supervision de la Banque Centrale. Celle-ci comprend à son tour des institutions financières revêtues d'un statut spécial légal (p.ex. par décret) ou extra-légal, et des institutions financières informelles d'épargne rotative et non-rotative et celles de crédit que l'on retrouve partout.

Grâce à sa perspective enracinée dans les masses et à l'expérience de ses membres qui sont également membres des groupes d'auto-promotion, AFRACA peut contribuer à:

- (a) La création des formes appropriées des statuts judiciaires des groupes d'auto-promotion dans leur capacité d'institutions financières locales informelles;
- (b) La création de lois spéciales régissant les institutions financières locales formelles, on semi-formelles, avec des clauses spéciales pour les formes variées de propriété, dont les groupes d'auto-promotion les associations de développement communautaire, les coopératives et les individus en tant que propriétaires. Une telle loi doit aussi inclure des clauses telles que les obligations du capital équitable de loin inférieures à celui des banques commerciales; et pour l'autorité réglementaire de second niveau, étant donné que la Banque Centrale n'aura pas la capacité de supervision pour une variété des petites institutions;
- (c) Des provisions spéciales des couplages entre les institutions financières formelles et non-formelles.
- (d) Le rajustement de la loi concernant les innovations financières appropriées à l'environnement africain.

3. La transformation de l'infrastructure financière

L'assistance financière et l'assistance au développement ont toujours ignoré l'infrastructure; c'est ainsi que tout le processus en subit les revers. Les banques internationales de développement ont créé des banques nationales de développement utilisées comme des conduits du crédit ciblé et subsidié pour les objectifs définis et en faveur des bénéficiaires envisagés. Cette situation a bloqué l'évolution des marchés financiers, contenu l'intermédiation financière et freinée l'évolution d'une infrastructure institutionnelle saine et diversifiée. A commencer par les besoins et demandes de la population rurale dans toute sa diversité, en rassemblant toutes les branches de l'activité économique, hommes et femmes, ainsi que les pauvres, AFRACA se fait en devoir de contribuer à la transformation de l'infrastructure financière dont les institutions financières, formelles, semi-formelles et informelles, dans le but d'accroître de façon considérable son action à tous les segments de la population rurale.

4. La transformation des institutions

Les institutions formelles fournissant les services financiers dans les milieux ruraux accordent généralement le crédit seulement au détriment de dépôts épargne; elles cantonnent leurs prêts aux activités agricoles aux dépens des micro-entreprises et des activités non-agricoles qui sont d'habitude plus rentables; et elles fixent des taux d'intérêt insuffisants pour couvrir leurs coûts. Il en résulte que les institutions dessèchent leurs propres ressources de base; les opérations bancaires en pâtissent et leur capital disparaît progressivement à cause de ces pertes émanant de ces prêts spécialisés avec des visées étroites et une gestion risquée et déséquilibrée. Comme les institutions ne sont pas viables, elles atteignent seulement une petite proportion de la population rurale, et leurs services à la masse ne sont pas durables. Cependant, les institutions déploient des efforts de transférer les coûts de transactions à l'emprunteur. La tâche d'AFRACA est de contribuer à la viabilité institutionnelle au travers de la transformation institutionnelle notamment:

- (a) renforcer la mobilisation des épargnes et en conséquence améliorer les ressources de base des institutions financières rurales.
- (b) Faire payer des taux d'intérêt couvrant les coûts et risques.

- (c) élargir le rayon des ayant-droit aux prêts pour englober à la fois les secteurs agricole et non agricole, on parviendrait par ce moyen à éparpiller le risque et à augmenter les chances d'obtenir des profits.
- (d) Baisser les coûts des transactions à l'emprunteur tout aussi bien qu'au prêteur.

5. La transformation des termes et conditions des opérations bancaires

Ce qui résulte des stratégies interventionnistes plutôt que celles orientées vers le marché, c'est que beaucoup de banques fixent des termes et des conditions inappropriées en ce qui concerne les contrats de prêts. Et comme résultat, les services financiers cessent d'être soutenables. Il revient à AFRACA de promouvoir l'échange d'expérience parmi les banques en ce qui concerne les termes et conditions appropriées et efficaces tout aussi bien que les services soutenables de la gestion du risque. Cela inclut les maturités, les périodes de grâce, les modalités de remboursement, le remboursement ponctuel, les structures du taux d'intérêt, les marges, les formes et les procédures.

6. Propagation des innovations financières

Pays et institutions d'Afrique, d'Asie et d'ailleurs sont actuellement dans un état de transition rapide. De plus en plus de pays sont dans le processus de revoir et de rajuster les structures. Ceci crée un climat au sein duquel les innovations financières fleurissent dans chaque sphère des finances. Et comme résultat, les institutions de par le monde, se sont mises à expérimenter les nouveaux plans, stratégies, instruments, produits, services et les arrangements institutionnels qui englobent les innovations basées sur la situation réaliste notamment la mobilisation en vue des dépôts quotidiens et les services au seuil de la porte jugées rentables. Il revient à AFRACA d'identifier, de réunir et de propager les innovations financières parmi les institutions membres aussi bien que la communauté bancaire en général et celle des bailleurs de fonds.

L'Ajustement Institutionnel en tant qu'Approche Stratégique

Pendant qu'AFRACA poursuit tous les six objectifs, elle aura à le faire avec une différente intensité. En sa qualité d'association groupant des institutions financières, AFRACA mettra l'emphasis sur l'ajustement institutionnel. Quatre stratégies majeures figurent dans ce plan.

1. L'adaptation des banques existantes à l'environnement rural

Leur permettre de fournir des services financiers soutenables en tant qu'institutions viables de façon appropriée avec un système de livraison adéquat pour tous les secteurs de la population y compris les pauvres.

2. La revalorisation des institutions financières non-formelles existantes:

- en termes opérationnels avec une emphase sur leur amélioration dans leur rôle d'intermédiaires financiers entre épargnants et emprunteurs, et également comme produits adéquats et efficaces, procédures et services; et
- en termes judiciaires, en accordant des chances et des services en vue d'acquérir le statut légal comme il se doit;

3. Couplages entre les institutions financières formelles et non-formelles existantes :

Dans le but de faire entièrement usage des ressources institutionnelles existantes;

4. Innovation Institutionnelle :

L'établissement de nouvelles institutions dans les pays, zones ou secteurs du marché où il n'existe pas d'institutions financières formelles ni non-formelles adéquates.

Exemples:

Exemples des stratégies d'ajustement institutionnelles couronnées de succès (Seibel 1996) englobent:

- (1) Pour l'adaptation des banques existantes à l'environnement rural:
La Banque Rakyat et la Banque Dagang Bali toutes les deux en Indonésie; la "Northern Mindanao Development Bank" aux Philippines;
- (2) Pour la revalorisation des institutions financières existantes:
Les associations des groupes d'auto-promotion telles que FADU (Ibadan) et NUSHO (Nsukka) au Nigeria; la revalorisation des groupes d'auto-promotion pour les élever au niveau de banques rurales (BPR) propriété conjointe avec les ONG en Indonésie,
- (3) Pour les couplages entre les institutions financières formelles et non-formelles existantes:
Les projets pilotes au Burkina Faso, au Nigeria et au Zimbabwe; en Inde, en Indonésie, au Népal, aux Philippines et en Thaïlande,
- (4) Pour l'innovation institutionnelle:

Les banques communautaires et un Comité Directeur National des Banques Communautaires en tant qu'autorité réglementaire de second niveau au Nigeria.

AFRACA en tant qu'Agence de Première Ligne

La transformation des finances rurales n'incombe pas seulement aux gouvernements africains ou les Banques centrales et le FMI. Cette tâche incombe en premier lieu à toutes les institutions financières qui complètent l'infrastructure financière. Dans les zones rurales, les banques ne constituent qu'un petit secteur de cette infrastructure; les institutions semi-formelles font un secteur plus large; et le secteur de loin le plus grand est celui qui englobe les institutions financières informelles. Étant donné qu'un nombre croissant de ses membres a fait des couplages avec les groupes d'auto-promotion en tant qu'intermédiaires financiers informels, AFRACA est devenue l'avocate de la transformation des finances rurales à partir de la base, représentant les intérêts de toutes les institutions financières rurales, formelles ou informelles, et tous les secteurs de la population rurale servis par ces institutions. C'est en réponse à cette gigantesque tâche que les banques en Afrique aient créé leur propre association lucrative dans ce continent - une tâche qui est de loin au-delà d'une Banque centrale, commerciale ou locale. Dans cette entreprise, AFRACA en tant qu'agence de première ligne et à effet multiplicateur a besoin de toute assistance qu'elle peut recevoir: dans une perspective à longue portée et venant de toute une variété de bailleurs de fonds.

Défi aux Donateurs

La transformation des finances rurales en Afrique devra être mesurée en décennies et non pas année par année. Les donateurs qui envisagent d'accomplir un impact durable au sein des projets triennaux ou quinquennaux ne peuvent pas être pris au sérieux; il serait mieux qu'ils ne s'aventurent même pas dans ce domaine. Les bailleurs des fonds doivent savoir que l'évolution des finances locales et rurales en Allemagne à partir de ses petits débuts informels pendant le commencement du 19ème siècle a pris environ 150 ans.

Aujourd'hui, toutes les Banques Coopératives (propriétés de leurs membres) et les Banques d'épargne (appartenant à la communauté) constituent la pierre angulaire du système financier allemand deux types différents des institutions financières locales assumant tous les deux les fonctions bancaires universelles. Assurant les services financiers à tous les secteurs de la population jusqu'à la plus petite ville et au village le plus reculé, elles mobilisent 70% de toutes les épargnes et fournissent 50,5% de tous les crédits et de surpasser ainsi les banques commerciales et marchandes conventionnelles.

Les pays africains ont un long chemin à parcourir avant d'atteindre ces dimensions; mais cela ne prendra certainement pas 150 ans. Ils ont besoin de toute assistance qu'ils peuvent recevoir, particulièrement de l'Allemagne qui a une expérience historique profonde dans un Système bancaire des masses. Mais cette assistance ne doit pas être donnée à des projets isolés, mais dans une manière systématique et cohérente, combinant un programme sectoriel de première importance avec des projets bilatéraux. Tous les projets financés par les institutions privées ou multinationales doivent travailler de concert.

Références

H.D. Seibel, Underdeveloping Nigeria through Reregulation- Will Community Banks Survive? Internationales Afrika forum 30/2, 1994: 191-196

H.D. Seibel, Financial Systems Development and Microfinance: Viable institutions, Appropriate Strategies and Sustainable Financial Services for the Microeconomy, GTZ, Eschbam, & TZ-Verlagsgesellschaft, Rossdorf, 1996